## LES PÉRIODES DE FERMETURE

Un calendrier des périodes de fermeture annuelles du CMPEA est affiché dans la salle d'attente. Une permanence médicale est assurée pendant cette période sur Bordeaux.

Centre Hospitalier Charles Perrens

Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Chef de pôle : Professeur M. BOUVARD Cadre Supérieur de Santé : Mr D.MIGLIACCIO

> 121 rue de la Béchade CS 81285 33076 Bordeaux Cedex

#### **ACCES**



Le CMPEA est situé à Andernos sur le site des colonies à côté de la COBAN, derrière le centre médico-scolaire (CMS)



# PÔLE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT - PUPEA -

Pr M. Bouvard - Chef de pôle



# **CMPEA Nord Bassin**46 avenue des colonies 33510 Andernos

**Tel:** 05 57 76 29 15 **Fax:** 05 57 76 29 16 **Email Secrétariat:** 

secretariat\_cmpea\_andernos@ch-perrens.fr

Médecin responsable : Dr M. POGET Cadre de Santé : V. JALLAGEAS-RECOULES

#### **PRÉSENTATION**

Le Centre Médico-psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent Nord Bassin est une unité du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PUPEA) du centre hospitalier Charles Perrens.

Il accueille des enfants et des adolescents de 0 à 18 ans qui présentent des difficultés au cours de leur développement qui nécessitent un accompagnement par une équipe de pédopsychiatrie.

Il propose des actions d'évaluation et de soins ambulatoires (individuels ou groupaux).

# COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe du CMPEA est composée des professionnels suivants dont une partie de ces professionnels exerce à temps partiel sur la structure :

- 1 médecin pédopsychiatre
- 1 cadre de santé
- 1 psychologue
- 1 psychomotricien
- 2 infirmier(e)s
- 1 assistante du service social
- 1 assistante médico-administrative

#### LE PREMIER CONTACT

Les demandes de consultation doivent être formulées par la famille auprès du secrétariat, sur place ou par téléphone. Lorsque l'enfant est orienté par un professionnel (ex: médecin traitant, psychologue scolaire...), la demande de rendez-vous doit être accompagnée d'un courrier qui en indique le motif.

#### L'ACCUEIL

### Du lundi au vendredi de 9h à 16h45

#### LE PARCOURS DE L'ENFANT

Le premier rendez-vous proposé est toujours une consultation de l'enfant accompagné d'un ou des deux parents, avec un infirmier.

En fonction de sa situation, l'enfant rencontre ensuite différents professionnels pour une évaluation de ses difficultés.

A l'issue de cette période, des prises en charge individuelles ou groupales peuvent être proposées, ainsi qu' un accompagnement de la famille si nécessaire.

Le parcours de l'enfant et les prises en charge sont élaborées en équipe pluridisciplinaire et réévaluées régulièrement avec sa famille.

## Important:

- Les enfants doivent venir au CMPEA accompagnés par un adulte (sauf autorisation écrite des parents).
- En cas d'absence aux rendez-vous, il est demandé aux familles de prévenir systématiquement le secrétariat.
- Pour faciliter les échanges du CMPEA avec les familles, il est important de mettre à jour très régulièrement les coordonnées postales et téléphoniques communiquées à l'admission.

#### LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES

Avec l'accord des parents des liens avec les partenaires intervenants dans la prise en charge de leur enfant ou de leur adolescent sont réalisés dès que cela s'avère nécessaire (écoles, MDS, médecins, traitants, ..) dans le respect du secret médical.